Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20261028-202652-DE

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURNON

L'an deux mille vingt-six, le 28 octobre à 19h00 le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal JEHANNIN, Maire.

Date de convocation : **23 octobre 2026**

Membres en exercice	15
Quorum	**8**
Membres présents	13
Nombre de votants	**15**

		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
1	JEHANNIN Pascal	X			
2	GICQUEL Sophie	X			
3	DROUADAINE André	X			
4	CHESNAIS Martine	X			
5	DIGUET Yannick	X			
6	DELAHAYS Elise	X			
7	UGUEN Kévin	X			
8	ROBIN Karine	X			
9	JAN Kévin	X			
10	BERSIHAND Corinne	X			
11	GUILLEMOT Matthias	X			
12	GOUTX Emmanuelle			X	Sophie GICQUEL
13	MOULINS Frédéric	X			
14	JULIEN Valérie			X	Pascal JEHANNIN
15	CLERO Olivier	X			

Secrétaire de séance : Sophie GICQUEL

Délibération n° 52-2026-09-06	**DEMANDE DE SUBVENTION F.A.F.A (FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEURS)**

Monsieur le Maire informe que suite à l'inspection annuelle de l'APAVE, les buts du terrain d'honneur sont à changer, ils ne sont pas conformes car installé de manière artisanal il y a quelques années.

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20261028-202652-DE

Nous avons fait 2 devis pour le remplacement des 2 buts :

- S.C.L.A. : 5 137.08€ HT
- SPORT NATURE : 5 306.89€ HT

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :
Devis SCLA : 5 137.08€ HT

Recettes :
Aide demandée à FFF (FAFA) (50%) : 2 568.54€
Autofinancement de la commune : 2 568.54€

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTOISER** M. le Maire à solliciter une aide financière à la Fédération Française de Football dans le cadre de la subvention F.A.F.A
- **D'APPROUVER** le plan de financement

Le secrétaire
Sophie GICQUEL

Le Maire
Pascal JEHANNIN